que le nouveau titulaire se rendit le lendemain à Paris pour faire valider sa nomination, mais nous croyons qu'il y a de l'exagération dans ce fait.

Pendant ce temps là, le marquis de Maestroso logeait, buvait, mangeait, couchait toujours chez son hôte, auquel il avait, dans un moment de douce confidence, déclaré qu'il était excessivement riche et qu'il allait lui faire ouvrir un crédit illimité sur la place.

Tout cela était bel et bien, mais le temps se passait.

Ce fut une note du patron de la *Ville de Lille* qui vint précipiter le dénouement.

On sait que le marquis avait installé deux individus qu'il faisait passer pour sa domesticité dans cette auberge.

Après huit jours, voyant qu'on ne le payait pas, le patron, M. Vandenkoonehuyse, se résolut à venir la présenter lui même au marquis.

Se trouvant à table, notre premier secrétaire d'ambassade vit tout à coup entrer dans la salle l'hôtelier chez qui il avait logé ses deux compagnons de route qu'il avait du reste complètement oubliés, et qui, de leur côté, avaient fait bombance; le nouveau venu exhiba une magnifique note portant total de leurs dépenses qui s'élevaient à une somme assez ronde.

Mais notre prince fit la grimace, oublia qu'il était du grand monde et répondit à notre hotelier comme aurait pu le faire un charretier.

Le créancier se fâcha tout rouge, et au grand émoi des convives présents, parla d'aller trouver le commissaire de police; cette menace n'eut pas le don, à ce qu'il paraît, de faire peur à notre gaillard de marquis, qui tourna fort insolemment les talons et envoya promener notre fâcheux interrupteur.

Bien entendu, le commissaire de police fit appeler tout le monde dans son cabinet, où, après un interrogatoire mene très habilement, il finit par découvrir que Monsieur le marquis Maestroso, premier secrétaire d'ambassade d'Espagne, n'était, le lecteur l'a deviné depuis longtemps, qu'un vulgaire escroc de bon état, joueur de musettes, musicien ambulant, Espagnol qui porte le nom peu noble d'Amédée-François Ruiz.

Quant à ses compagnons, la femme qu'il appelle son épouse (?) s'appelle Justine Rigault, née à Carcassonne.

Enfin, le troisième personnage est un Italien, musicien, également ambulant, nommé Joseph Coxico, âgé de 39 ans.

Tout ce joli monde a été fourré hier soir au violon.

Et voilà où peuvent mener les relations qu'on a nouées pendant un voyage de noces.

Inutile de décrire la stupéfaction profonde du nouveau consul d'Espagne.

Il y avait de quoi, mais en somme, une si habile mystification prête plutôt à rire qu'à pleurer.

ÉTAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 janvier. — Justine Maurau, rue de la Chaussée, 32. — Jeanne Lansès, rue de Ma Campagne. — Julia Lepeutre, rue de Lille. — Joseph Berlez, rue Saint-Laurent, 3. — Jean Pierson, rue de Franklin, 73. — Henri Glorieux, Hôtel-Dieu. — Berthe Herbaut, rue St-Amand, 12. — Amand Flipo, rue Charles-Quint. — MARIAGES. — Emile Arens, 26 ans, rattacheur, et Anne Debusscher, 31 ans, peigneuse. — Henri Vierlinck, 25 ans, teinturier, et Malvina Desmarchelier, 15 ans, rattacheur. — Emilien Régnier, 36 ans, employé, et Mathilde Delbar, 31 ans sans profession. — Arthur Carels, 25 ans, tisserand, et Sidonie Garrein, 20 ans, tisserande. — Joseph Wyckhuyse, 27 ans, employé, et Sophie Vivier, 22 ans, mediste. — Aimé Carton, 28 ans, menuisier, et Marie Batteau, 38 ans, ménagère. — Ernest Lecomte, 22 ans, tisserand, et Marie Hoppe, 26 ans, tisserande. — Arthur Helynck, 25 ans fileur, et Marie Deschoenmacker, 21 ans, peigneronne. — Désiré Allard, 24 ans, tisserand, et Julienne Squelbut, 23 ans, dévideuse. — Edmond Lefebvre, 31 ans, cordonnier, et Sidonie Liétart, 31 ans, dévideuse. — Louis Haugedé, 22 ans, rentreur, et Hélène Sion, 21 ans, piquûreuse. — Achille Lebrun, 22 ans, tisserand, et Marie Gosse, 21 ans, bobineuse. — Joseph Couque, 25 ans, rattacheur, et Irma Fruit, 25 ans, rattacheur, et Marie Delecest, 24 ans, journalière. — Louis Prez, 33 ans, fileur, et Camille Delplanque, 29 ans, rattacheuse. — Henri Cousin, 32 ans, gazier, et Emerance Merlin, 24 ans, dévideuse. — Jean Lallemand, 29 ans, tisserand, et Flore Delattre, 30 ans, tisserande. — Dieudonné Bédin, 31 ans, cocher, et Elise Deburque, 16 ans, cuisinière. — Alfred Willaumez, 22 ans, tapissier, et Malvina Prouvost, 22 ans, dévideuse. — Jean Demoor, 29 ans, tisserand, et Ursule Millecamps, 21 ans, tisserande. — Christophe Lefevre, 28 ans, charpentier, et Marie Vierlinck, 18 ans, piquûreuse. — Paul Tiberghien, 22 ans, fabricant, et Julie Toulemonde, 20 ans, sans profession. — DÉCÈS du 9 janvier. — Adolphe Chrétien, 67 ans, pensionnaire, à l'Hospice. — Jean Nuyts, 51 ans, débardeur, rue des Longues-Haies. — Emile Deroo, 1 an, rue Marquisat. — Pierre Becdelecq, 71 ans, marchand de fruits, rue de Lannoy, 54. — Oscar Nieuwmunster, 9 ans, rue de Toulouse, 7.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 janvier. — Berthe Dutriez, rue Nollet. — Jeanne Tiberghien, rue de la Paix. — Esther Destombes, rue Nollet. — MARIAGES. — Edmond Roussel, 27 ans, domestique, et Felicie Delescluse, 26 ans, moulinesse. — Louis Delvirlquière, 26 ans, magasinier, et Adelaïde Deheule, 20 ans, sans profession. — Augustin Desrousseaux, 26 ans, cylindreur, et Clémentine Snytier, 24 ans, soigneuse. — Louis Honoré 41 ans, fileur, et Sidonie Catteau, 42 ans, rattacheuse. — Henri Benoit, 24 ans, fileur, et Célina Algoet, 23 ans, rattacheuse. — Jules Delisse, 28 ans, employé, et Célina Lefebvre, 31 ans, sans profession. — Jules Desrumeux, 22 ans, domestique, et Marie Desalmon, 20 ans, sans profession. — DÉCÈS du 9 janvier. — Elvire Caude, 30 ans 5 mois, pont de Neuville. — Marthe Desplechin, 1 mois 23 jours, rue des Coulons.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DUQUESNOY-GRODEZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Mathilde-Marie DUQUESNOY, décédée à Roubaix, le 8 janvier 1886, dans sa 42e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 11 courant, à 9 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le Dimanche 10, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alouette, 49.

Madame veuve BONTE-FREMAUX fera célébrer un Obit solennel Anniversaire en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 11 janvier 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-François BONTE, décédé à Roubaix, le 14 janvier 1885, dans sa 36e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 11 janvier 1886, à 9 heures, pour le repos des ames : de Monsieur Alfred-Désiré-Joseph LEFEVRE, décédé à Roubaix, le 2 décembre 1881, à l'âge de 9 ans et 4 mois, et de Monsieur Alfred-Joseph LEFEVRE, époux de Dame Maria DEROUBAIX, décédé à Roubaix, le 12 juin 1881, à l'âge de 32 ans, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sepulcre, à Roubaix, le lundi 11 janvier 1886, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur Alfred-Jean-Baptiste CHATELET, ancien brigadier de police, époux de Dame Félicité DELRUE, décédé à Roubaix, le 25 décembre 1881, dans sa 63e année, administré des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sepulcre, à Roubaix, le lundi 11 janvier 1886, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Dame Marie-Joseph BOURGEOIS, épouse de M. Joseph MULNER, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1885, à l'age de 51 ans, administrée des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 11 janvier 1886, à 10 heures, pour le repos de l'ame de Mademoiselle Julie-Henriette DESCAT, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1879, à l'age de 75 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 12 janvier 1886, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'ame de Monsieur Eugène LEFEBVRE, pharmacien de 1re classe, époux de Dame Emile DURIEZ, décédé à Roubaix, le 10 décembre 1885, dans sa 73e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 12 janvier 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Dame Sophie VERLAIS, veuve de M. Louis DELFORTRIE, décédée à Roubaix, le 10 décembre 1885, dans sa 72e année, administrée des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LA MUSIQUE

Si la musique ne rendait à l'homme d'autre service que de le porter à la rêverie, je croirais encore qu'il faut la ranger parmi les agents et conseillers d'un ordre élevé. Rêver n'accomplit et ne termine rien, mais commence beaucoup de choses ; rêver ce n'est pas encore le bien, mais ce n'est déjà plus le mal dans son action impérieuse et grossière ; rêver c'est le premier acte de l'imagination en conflit avec de vulgaires réalités. C'est l'état intermédiaire entre l'attrait et le dégoût. C'est le déclin de l'orgie et l'aurore de l'amour. Rêve-t-il, celui qui ne connait encore que les aiguillons de la chair ? Rêve-t-il, celui qui se précipite dans toutes les frénésies du jeu et dans toutes les ivresses de la sensualité? Non, et vous soulèveriez son dedain, probablement sa colère, si vous lui parliez de ces horizons indécis qui ne sont plus la terre et qui ne sont pas encore le ciel, de ces pensées incertaines et flottantes qu'on peut nommer lassitude ou regret, mais pas encore remords ou repentir.

Combien de temps saint Augustin a-t-il rêvé avant de croire, avant de s'incliner et de prier? Demandez-le aux larmes de sainte Monique! elles seules pourraient vous répondre. Mais si, par malheur, vous enleviez au cœur humain cette halte passagère entre le mal et le bien, qui s'appelle la rêverie, vous auriez rompu le pont entre les deux mondes invisibles, que presque tout homme doit traverser pour arriver à sa propre valeur et s'établir dans son état définitif. Bénie soit donc la musique, car elle ne peut nous faire rêver, sans nous détacher de nous-mêmes, sans nous entraîner dans cette sphère de l'idéal qui, pour beaucoup d'âmes ou faibles ou delaissées, n'est point encore le sanctuaire, mais en est au moins le parvis.

Comte DE FALLOUX.

FAITS DIVERS

A l'occasion d'une noce, quatre jeunes gens des meilleures familles de la commune d'Attigueville (Vosges) faisaient partir des boites. M. Gaillard, âgé de dix-neuf ans, malgré la défense de ses camarades, voulut mettre une allumette enflammée au-dessus d'une des boites qui avait fait long feu et ne partait point. Cette fois, une détonation terrible éclata et le tampon vint frapper M. Gaillard, qui tomba, mortellement atteint à la tête.

C'était hier, le 9 janvier, l'anniversaire de la mort de Napoléon I I. M. Robert Mitchell salue cette date par un article du *Figaro*, duquel je détache un souvenir émouvant.

L'épisode a pour théâtre la grande place de Sedan, pendant la sinistre mêlée qui changea la défaite en déroute. Je laisse la parole à M. Mitchell, témoin et acteur de la scène qu'il raconte.

Les détachements de la garde qui formaient l'escorte impériale ne voulurent pas attendre la mort l'arme au pied : un sous-lieutenant du 3e grenadiers, nommé Lepas, un zouave, nommé Carette, et moi, nous nous chargeâmes de porter à l'Empereur ce message laconique :

» Sire, les officiers et soldats de votre garde veulent se faire tuer autour de Votre Majesté. »

Nous rencontrâmes l'Empereur près du pont de Mézières : il revenait de la bataille à la tête de son état-major.

Nous nous approchâmes : je portais la main à mon bonnet, je commence : « Sire... » à ce moment un obus tomba entre l'Empereur et notre petit groupe, éventrant un cheval de l'escorte, émiettant une voiture abandonnée.

L'Empereur ne sourcilla pas, ne donna pas le moindre signe d'émotion. On voulut lui faire quitter la place ; il sourit tristement : l'obus allemand, ce pouvait être pour lui la délivrance !

Et le soir même, pris d'une immense pitié pour les malheureux soldats qui tombaient sans pouvoir se défendre, il rendit ce qui restait de l'armée française.

Un singulier banquet, c'est celui du banquier X... de Paris.

— Qu'a-t-il fait ?

— Il a organisé, payé, fait cuire, et servi lui-même un déjeuner de cent cinquante couverts.

— Où ça ?

— A la maison de l'Hospitalité de nuit, œuvre charitable.

— Quelle idée !

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Il s'est mis en tête d'offrir à déjeuner, pour leurs étrennes, aux pauvres que recueille l'Hospitalité de nuit, et il y est allé, pour savoir le nombre de ses convives. Ils étaient cent cinquante. Il a fait préparer pour chacun un bon pâté d'une livre, veau et jambon, une bonne bouteille de bordeaux. Il a mis le tout dans un fourgon, avec quantité suffisante de pains de quatre livres et des quartiers de gruyère, sans compter cent cinquante demi-tasses, cent cinquante petits verres et cent cinquante cigares, et il est arrivé.

A l'asile, on avait averti les pensionnaires de la bonne aubaine qui les attendait. Dès le matin, à la sortie, on leur avait délivré des contre-marques pour qu'ils puissent revenir.

A neuf heures et demie, ils étaient tous là.

Avec les chalis des lits militaires, on avait organisé des tables, et le festin a commencé, servi par notre ami, auquel s'étaient adjoints le baron de Linois, M. Garnier, M. Paul Leturc, le bureau de l'Hospitalité de nuit.

C'était charmant et touchant. Tous ces braves gens se sont régalés comme des bienheureux, et les quatre serviteurs se sont admirablement tirés d'un travail auquel rien jusqu'alors ne les avait préparés.

A 11 heures, le festin était terminé.

C'est la première fois que l'on a vu des convives boire à la santé des garçons. Et ils y allaient de tout cœur !

Les journaux américains annoncent que l'impératrice Eugénie a pensionné le nègre qui a relevé sur le champ de bataille, au Zululand, le cadavre du prince impérial.

L'ex-souveraine lui avait déjà auparavant fait don d'une bague en diamant que l'insulaire, réduit à la misère, dut vendre dernièrement à un riche amateur de Boston.

C'est en apprenant cette circonstance que l'impératrice lui est venu généreusement en aide.

La femme la plus riche du monde entier est signalée comme se trouvant dans l'Amérique du Sud.

Il s'agit de dona Isidora Cousino, propriétaire au Chili. Personne, pas même elle, n'est capable d'évaluer sa fortune, qui consiste en terre, troupeaux, mines et maisons de tout genre. Ses bestiaux, surtout les moutons et bêtes à cornes, sont innombrables. Elle possède les seules mines de houille existant dans l'Amérique du sud, et qui lui rapportent par mois la bagatelle de quatre cent mille francs, sont quatre millions huit cent mille francs par an.

Elle a, paraît-il, au plus haut degré, le génie des affaires. La tonne de houille lui revient à cinq shilings six pences, et elle en retire trente shillings, Bénéfice net : près de cinq cents pour cent.

Les Chiliens l'appellent *la comtesse de Monte-Christo*. C'est une veuve d'environ quarante-cinq ans et qui paraît décidée à décourager tous les soupirants. Elle ne s'éloigne pourtant pas de la société du sexe fort, et, un jour que la flotte des Etats-Unis se trouvait à Valparaiso, elle invita tous les officiers et leur fit fête pendant huit jours.

Elle est grande patronnesse de courses de chevaux et a ses écuries admirablement fournies. Mais, pour ne pas faire mentir le proverbe que l'eau va à la rivière, elle manque rarement de remporter les plus beaux prix.

On écrit de Constantine qu'une véritable tempête de neige s'est abattue sur la contrée dans la nuit du 31 décembre. Une couche de 30 centimètres couvrait la ville, et l'abondance de la neige était telle dans la campagne, que l'on a craint un instant que les trains ne fussent bloqués.

Journaux & papiers d'Amérique. — La Société historique de la Pensylvanie, organise en ce moment de grandes fêtes pour célébrer le bicentenaire de l'introduction de l'imprimerie en Amérique.

C'est William Bradford, qui a monté au mois de décembre 1685, la première presse américaine à imprimer, et immédiatement après a paru le premier livre publié dans le Nouveau-Monde, un almanach pour 1686.

La première fabrique américaine de papier fut fondée en 1690 à Philadelphie par William Bittenhouse, qui était d'origine allemande.

Quelques années plus tard, le fils de Bradford fonda le premier journal américain.

C'est ce même Bradford qui, en collaboration avec Benjamin Franklin, a publié, en 1741, le premier livre américain de quelque importance.

Deux ans plus tard, Christopher Saws, le premier fondeur de caractères en Amérique, a publié la première bible américaine.

Le premier journal quotidien américain — le *Pensylvania Paket* — a vu le jour à Philadelphie, en 1784.

Il vient de mourir à l'asile Sainte-Anne, ou l'avait fait interner son état mental, un nihiliste des plus connus, Pierre Skatschef, ancien rédacteur de l'organe révolutionnaire le *Tocsin*. Il avait débuté dans le journal *Djélo*, où ses articles avaient été très remarqués. Impliqué dans plusieurs conspirations et déporté en Sibérie, il avait réussi à s'évader et s'était réfugié à Paris, où le chagrin dérangea, il y a trois ans, l'équilibre de ses facultés intellectuelles. Pierre Tkatschef a été enterré hier au cimetière d'Ivry. L'historien Pierre Lawrof, le poète Grégorief, le colonel Nicolas Sokolof et M. Vaillant, membre du conseil municipal de Paris, ont tour à tour pris la parole sur sa tombe.

TRIBUNAUX

Un chien enragé.—Deux personnes mortes

La 9e Chambre du tribunal correctionnel jugeait hier une terrible affaire de chien enragé.

Mme Courtot, qui tient un débit de vins à La Villette, avait un chien fort méchant, généralement attaché, préposé à la garde de son établissement. Le 14 juillet dernier, l'animal parut encore plus maussade que de coutume. Il grognait sourdement et refusait toute nourriture. Les clients pensaient que le chien était altéré par les pétards et tout l'insupportable vacarme de la fête dite nationale.

Vers six heures du soir, une petite fille de six à sept ans, Mlle Boucicot, descendit dans le débit de vins pour acheter « le litre » nécessaire au dîner de sa famille. Le chien, qui venait d'être détaché, s'élança sur elle et la mordit cruellement à la lèvre inférieure.

Mme Courtot semble bien avoir pressenti alors la terrible réalité ! au lieu de faire part de l'accident à la mère de la petite Boucicot, elle lui raconta que sa fille saignait parce qu'elle avait laissé tomber la bouteille qu'elle tenait à la main et que, perdant l'équilibre, elle était venue rouler sur les débris. Aussi aucune précaution ne fut-elle prise pour sauver la pauvre enfant.

Mais, le lendemain matin, le chien, plus malade encore, mordit à l'index de la main gauche un ouvrier, nommé Griset, qui entrait dans l'établissement; puis, s'échappant de la boutique, il se jeta sur le concierge, dont heureusement il ne put que lacérer les vêtements sans que ses dents entamassent la peau.

Alors seulement on se décida à monter l'animal à un vétérinaire du quartier, M. Mallet, qui, sans l'examiner, sans constater la nature du mal, se borna à conseiller à Mme Courtot de faire abattre immédiatement son chien; ce qui fut fait séance tenante.

Deux hommes assommèrent la bête à coups de bâton. Ensuite on enferma le cadavre dans un sac qui fut jeté négligemment le lendemain dans la voiture des boueux. Dernière imprudence qui eût pu causer, par le contact des dents et de la bave de l'animal, de nouveaux et terribles accident lorsque les boueux ouvriront le sac.

Cependant le bruit s'était répandu dant la Villette que le chien de Mme Courtot était mort enragé. Aussitôt M. Griset et la petite Boucicot furent conduits chez un pharmacien, qui les cautérisa tous deux.

Hélas ! il était trop tard... Mlle Boucicot est morte au bout de quinze jours ; quant au malheureux Griset, il a succombé un mois et demi après, dans des souffrances atroces. Le médecin qui lui prodigua des soins pendant son agonie a rédigé un rapport qui donne le frisson. L'agitation du malade était épouvantable, et repoussait avec horreur toute espèce de liquide.

C'est en raison de cette double catastrophe que Mme Courtot et le vétérinaire Mallet étaient poursuivis hier devant la 9e Chambre, présidée par M Auzouy.

La prévention leur reprochait d'avoir causé par leur négligence la mort des deux victimes : Mme Courtot en mentant à la mère de la petite fille blessée qui, cautérisée immédiatement, eût pu être sauvée de la terrible mort qui l'attendait, et le vétérinaire, en n'examinant pas la bête, en ne posant aucun diagnostic, et en s'abstenant par conséquent de prévenir l'autorité de la présence d'un chien enragé dans le quartier de la Villette.

La veuve de M. Griset et la mère de la petite Boucicot étaient citées comme témoins ; leur douleur faisait peine à voir.

M. le substitut Flandin, a soutenu la prévention. Mes Dupuy et Trolley de Roques ont présenté la défense.

Le tribunal a condamné Mme Courtot à 300 fr. et le vétérinaire Mallet, 16 fr. d'amende.

Il est certains procès qui tirent leur principal intérêt des noms qui y figurent.

Tel est, par exemple, le procès qui intéressait M. Férdinand de Lesseps et qui vient d'être intenté par Mme la comtesse de Lesseps, femme de l'illustre Français, à la princesse de Beauvau, au comte et à la comtesse de Mun, à M. et Mme de Blacas, au duc de Gramont, au vicomte de Gontant-Biron, au comte Denis-Talon, pour une très simple affaire de glaces et miroirs.

Il y a dix-huit mois, Mme la comtesse de Lesseps achetait, au prix de 700,000 fr., son hôtel de l'avenue Montaigne ; l'immeuble, un bien de famille, était mis en vente par Mme la princesse de Beauvau, au nom de son fils mineur. Quelle fut la stupéfaction de Mme de Lesseps, en s'installant de voir que l'on avait enlevé la plus grande partie des glaces, lanternes, baignoires, enfin tous les accessoires de luxe ou de simple utilité.

Mme de Lesseps actionna aussitôt Mme la princesse et les héritiers du prince de Beauvau en restitution, et, sur le rapport conforme de l'architecte-expert. M. Guadet, la 1re Chambre a déclaré que les glaces et lanternes faisaient partie intégrante de l'immeuble, à telle enseigne qu'on n'avait pu les enlever sans détériorer les appartements.

Le Tribunal a condamné, en conséquence, Mme la princesse de Beauvau à les rendre à Mme Ferdinand de Lesseps dans un délai de quinzaine.

La demanderesse obtient, de plus, environ trois mille francs de dommages-intérêts, tant pour l'ennui que lui a causé ce procès que pour la dépense que nécessitera la remise en place.

Les autres membres de la famille de Beauvau sont mis hors de cause, l'enlèvement des objets dont il s'agit n'étant imputable qu'à Mme la princesse de Beauvau personnellement.

Me Allou se présentait pour Mme Ferdinand de Lesseps, Me Rousse pour les défendeurs.

VARIÉTÉS

Combats de coqs

M. G. de Cherville raconte dans le *Temps* les méfaits et la mort d'un coq nain de combat auquel il attribuait la diminution du volume des œufs de sa basse-cour :

Mon coq justifiait complètement, dit-il, ses deux titres : Il n'était pas beaucoup plus gros que le poing; il n'eût certainement pas hésité à livrer bataille sur les genoux même du Dieu de paix et de miséricorde ; enfin, pour compléter son portrait, je dois ajouter qu'il méritait encore une troisième qualification, que la pudique histoire naturelle s'est sagement abstenue de lui décerner. Comme tous les vauriens, il était charmant, avec son camail d'un rouge de feu, les traits d'or de ses flancs et son plastron de velours aux irisations métalliques, charmant surtout par sa physionomie fière et mutine et ses allures de matadore. Le tempérament y répondait si bien qu'après maintes luttes et maintes défaites les géants de la basse-cour finissaient toujours par baisser pavillon devant le pygmée. Alors, après avoir célébré sa victoire par une cocorico aigrelet, celui-ci ne négligeait jamais de s'en adjuger les profits positifs. Puisque le désintéressement n'existe pas, même chez les coqs, nous sommes bien autorisés à le considérer comme une chimère.

Comme sous l'influence des maussades réflexions que la décadence de mes œufs m'avait inspirés, j'aperçus mon petit coq qui, la tête et la queue crânement relevées, l'air émoustillé, piaffait et faisait le joli cœur autour de l'unique poule de Brahma qui me restât, la seule dont les produits fissent dans le coquetier honnête figure. Ce spectacle acheva de me mettre de mauvaise humeur ; cependant ce fut encore avec une certaine douceur que j'essayai de lui faire comprendre le ridicule de ses prétentions ; l'enragé s'obstina si bien que je finis par lui cingler les reins avec la mèche d'un assez gros fouet de chasse que je tenais à la main il s'écarta, mais me prouva tout de suite qu'il ne me craignait pas plus que tout autre coq ; revenant immédiatement à la charge, il me sauta sur les épaules et commença à me piocher la nuque à grands coups de bec. Cette fois, je le pris par les pattes, et je lui administrai sur la crête une demi-douzaine de pichenettes. Peine perdue : aussitôt que je l'eus lâché, il revint à la charge avec tant d'acharnement qu'agacé, cédant à un mouvement de colère que jai regretté depuis, je lui envoyai, non plus un coup de fouet, mais ce fouet lui-même, qui l'atteignit dans les pattes. Il culbuta, fit de vains efforts pour se relever, et ressur le ventre, mais toujours intrépide, menacant.

Une des pattes du pauvre petit diable était brisée au-dessous de l'articulation. Je l'emportai ; je fabriquai des éclisses à l'aide d'un bout de roseau, je les assujettis avec du fil, les consolidai avec une forte couche de collodion et j'installai le pauvre blessé dans un cabinet attenant à ma chambre. Après quelque temps de réclusion dans un panier clos, je le laissai libre et il commença d'aller et venir dans son réduit et à venir me visiter dans le mien ; mais il parait que mes connaissances chirurgicales étaient médiocres, car, bien que la fracture parut soudée, il s'appuyait difficilement sur sa patte et marchait en sautillant.

La reconnaissance de soins que je lui avais donnés l'emportait visiblement sur la rancune qu'il devait nourrir contre moi. Il devint promptement un peu plus familier, et moi, de mon côté, cédant à la terrible influence de la promiscuité, je m'attachai à lord Byron, je l'avais baptisé de ce nom illustre en raison de son infirmité, un peu plus qu'il n'était raisonnable.

Il lardait la porte de mon cabinet de coups de bec jusqu'à ce qu'elle s'ouvrit; après quelques tours dans la pièce, il volait sur mes genoux, mangeait dans ma main quelques grais de blé dont j'avais une petite provision sur ma cheminée, puis bientôt, escaladant l'épaule dont il avait déjà fait la connaissance, de ce poste élevé il répondait aux appels de ses anciens adversaires par des cris qui me déchiraient le tympan. Son affection pour moi n'avait point atténué son tempérament de bretteur. Lorsqu'il réussissait à se hisser sur l'appui intérieur de l'œil-de-bœuf qui éclairait le cabinet, ses provocations, ses défits aux coqs du dehors, redoublaient de violence; la tête relevée, les ailes pendantes, les plumes du col hérissées, il s'évertuait à briser le carreau pour arriver jusqu'à eux. Espérant amortir sa fièvre belliqueuse, je me résignai à avoir dans mon appartement une succursale du poulailler qui, bien qu'en miniature, n'était pas sans désagrément; rien n'y fit. Lord Byron avait pris au sérieux son rôle passager de sultan, sa devise était: Tout ou rien. Je me souciais d'autant moins de lui restituer son sérail que je venais de recruter quelques poules et avec elles un coq de ferme formidable qui, dès le premier jour, avait mis tous les compétiteurs en déroute.

Un matin, en faisant le ménage, une chambrière, voulant donner de l'air au cabinet qui, à vrai dire, en avait légèrement besoin, s'avisa d'ouvrir l'œil-de-bœuf ; elle n'avait pas le dos tourné que le petit coq avait volé dans la cour et sans désemparer engagé la bataille. J'étais dans le jardin, assez loin du théâtre du duel, mais je vis tourbillonner à deux pieds du sol un plumage de poupre et d'or qui me fit pressentir ce qui se passait ; j'accourus, il était déjà trop tard.

Un coup de bec de son terrible ennemi avait fendu le crâne du pauvre lord Byron en arrière de la tête ; il gisait à terre, les ailes étendues, déjà allangui ; des gouttes de sang perlaient une à une sur la collerette, une écume sanglante frangeait son bec entr'ouvert, les perles marron qui étaient ses yeux devenaient atones au moment ou je le relevai, il s'allongea dans ma main, ses pattes se raidirent, une sorte de frisson se communiqua à ses plumes, il poussa une sorte de hoquet convulsif et resta inerte. Mon pauvre petit avait vécu, et moi, j'aurais en ce moment donné tous les gros œufs de la terre pour pouvoir le ressusciter.

CHOSES & AUTRES

Un dentiste maladroit est en train d'arracher une molaire, il la manque.

Le client pousse de grands cris.

— Ne criez donc pas ainsi, pour l'amour de Dieu, dit l'opérateur avec des larmes dans la voix.

Le client ému croit à de la sympathie. — Je comprends, dit le patient, vous souffrez de me voir souffrir.

— Ce n'est pas ça... c'est pour les voisins.

Je comprends. Cela les dérange et les incommode

— Si ce n'était que ça, je ne dirai rien... mais ça leur ôte la confiance.

*
* *

Une noce vient de se mettre à table chez un traiteur à forfait.

Le garçon, qui sert le potage, répand les trois quarts du contenu de la soupière sur la robe de la mariée.

Tumulte, pleurs, grincements de dents.

— Oh ! fait le *famulus* tranquillement ne vous désolez pas comme ça ; il reste encore du bouillon à la cuisine.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le ministre des colonies

Paris, 4 janvier. — On assure que le gouvernement déposera, demain, une demande de crédits supplémentaires qui seront affectés à la constitution du ministère des colonies.

Le métropoltain

Paris, 10 janvier. — On assure que M. Baïhaut déposera, dès la rentrée, sur le bureau de la Chambre, un projet relatif à la discussion du métropolitain.

Intérêt des bons du Trésor.

Paris, 10 janvier. — L'intérêt des bons du Trésor, de 3 mois à 1 an, est fixé à 2 0/0.

Grand Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureaux à 6 h.1/2; Rid.à 7 h.1/2.— Dimanche 10 janv. représentation extraordinaire donnée par la compagnie parisienne avec le concours de Mlle Fayolle, M. Joliet, M. Barral, Mlle Wassen et M. Reigers : GABRIELLE, comédie en 5 actes, de M. Emile Augier, de l'Académie.
DIVORCES, comédie en un acte de MM. Cressonnois et Ch. Samson,
Ordre du spectacle : 1° Divorce ; 2° Gabrielle.
Cartes de faveur généralement suspendues.
Prix des Places : Loges et Baignoires, 4 fr.; Fauteuils d'orchestre, 3 fr.; pourtour, 2 fr. ; 1re galerie de face numérotée, 1 fr.50; 1re galerie de côté, 1 fr.00; 2me galerie, 50 cent.

GRAND THÉATRE DE LILLE
On sait que M. Alhaiza se propose de monter le *Cid*. Tous les dilettantes se réjouissent d'ouïr le nouvel opéra de Massenet, dont la musique répond si bien aux goûts précieux et raffinés de cette fin de siècle. Cette musique n'est, en effet, ni bruyante ni mélodramatique. Elle est suave, extrêmement douce et finement capiteuse. Elle exale un parfum discret et marqué au coin d'une suprême distinction. En un mot, elle a toutes les qualités exquises que nous trouvons dans le **Savon des Princes du Congo** de la maison **VAISSIER Frères.** Qu'on ne s'étonne pas de cette assimilation; car tous les arts sont frères, et la parfumerie a été élevée, par la maison Vaissier, à la hauteur d'un art. 12029

Ce qui prouve encore qu'il n'est jamais trop tard. Rassart, Somme, le 24 juin 1885. Ma femme souffrait d'une névralgie sciatique depuis 7 ans; elle avait mal dans le dos et dans les reins, pas d'appétit et pas de force; depuis qu'elle prend vos Pilules suisses à Fr 1.50, ses maux disparaissent tous les jours. Je vous en témoigne ma vive reconnaissance et je laisse ma lettre à votre disposition. Lefebvre-Traulle; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. 12039d

Tous mes remerciements, monsieur: Deux flacons de **Sirop et un flacon de cellules d'Essence de Pin d'Autriche** ont rendu la santé à mon fils, dont la santé m'inspirait les plus vives inquiétudes. Il est actuellement dans un lycée de Paris. Son premier jour de sortie il viendra vous exprimer lui-même sa gratitude et la mienne. Recevez, etc. Blois, quai de l'Hôpital. Hélène DUMONT.

N.-B. — Les personnes qui ne peuvent pas avaler les **Cellules** (2 fr. 50) doivent recourir au **Sirop** (3 fr.) **ou à la Pâte** (1 fr. 50) **au Pin d'Autriche** qui ont la même efficacité que les Cellules et sont envoyés franco par M. Tallon, pharmacien, 49, Avenue d'Antin, Paris.

AVIS IMPORTANT POUR LA SANTÉ
50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier, étaient les pectoraux les plus *efficaces* contre les rhumes, grippes, bronchites, *irritations de poitrine* et de gorge; sans sels d'opium, tels que *morphine* ou *codéine*, on les donnera *sans crainte* aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies. 11710

37, RUE DU COLLÈGE, 37
PRÈS DE LA RUE PELLART
DENTS Depuis 5 francs **ROUSSEAUX** Dentiste D. S. O. D. O.
AVIS. Réparations de pièces cassées en 3 heures
2.924—11909

COMMERCE

LAINES

ANVERS, 9 janvier.

On a vendu 109 balles de laine La Plata suint.

Pendant la première huitaine de cette année, les affaires en laines ont été animées : 1.135 balles Plata, presqu'en totalité nouvelle tonte, ont été vendues aux prix antérieurs. La demande vient surtout de l'intérieur et de l'Allemagne.

Il a été importé 191 balles de Sydney ; 322 balles de Melbourne ; 134 balles d'Adelaïde ; 1.738 balles de Buenos-Ayres ; 255 balles de Monte-Video ; 1.519 balles de l'Angleterre.

LE HAVRE, 8 janvier.

On a vendu 218 balles Chili en suint de 80 à 110 fr. les 100 k